

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	14 <sup>ème</sup>
Nom de site	253_RASPAIL_75014	Numéro	75114_010_05
Adresse du site	253, boulevard Raspail	Hauteur	R+10 (33m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G Orange présent (32°, 171° et 281°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	19/06/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	20/07/2023

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 253 boulevard Raspail émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz, et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture de Paris 75014 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables émettant à la fréquence 3500MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et modification des 3 antennes existantes à faisceaux fixes pour le partage 4G/5G de la fréquence 700MHz, orientées vers les azimuts 30°, 150° et 260°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès toiture à 2m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 30° < 2V/m ; 150° < 3V/m ; 260° < 4V/m 5G : 30° < 2V/m ; 150° < 2V/m ; 260° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	35m pour les faisceaux fixes et 35,10m pour les faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seuls des compléments aux antennes Free mobile déjà existantes seront installées. L'une des 3 nouvelles antennes 5G installées sera placée dans une fausse cheminée. Les antennes sont maintenues de même teinte que celle des cheminées existantes
Zone technique	

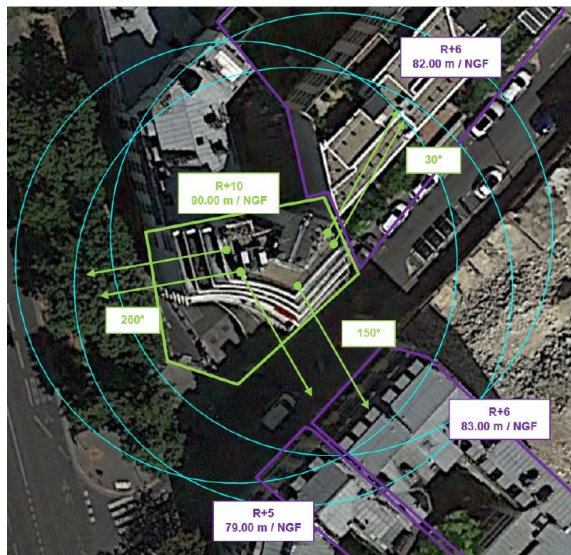
**Date :**
**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

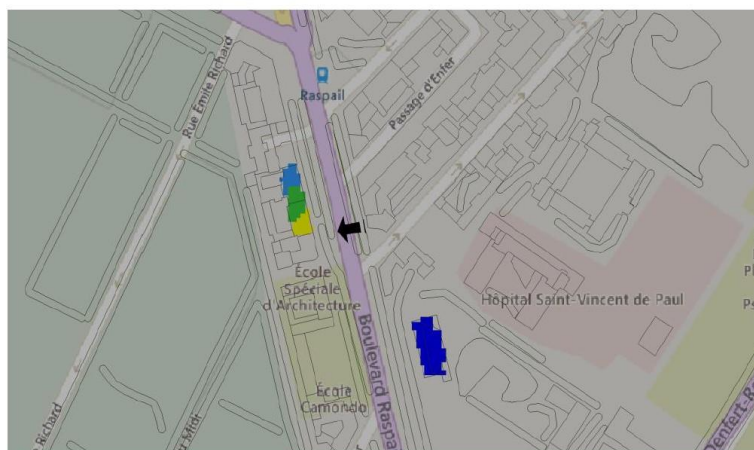
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

*Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .*



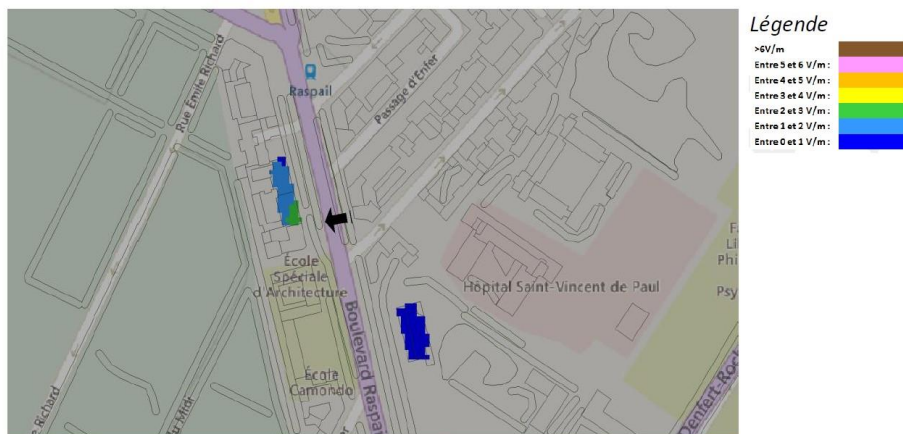
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	28.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m	28.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS





**Vue des Azimuts**

**Azimet 30°**



**Azimet 150°**



**Azimet 260°**

